

est allé dans sa chambre chercher son certificat. C'est vraiment quelque chose. On y voit l'Union Jack en bleu, blanc et rouge, l'effigie de la reine, les feuilles d'Australie et tout le reste. Ce document atteste sa citoyenneté australienne. C'est bien un citoyen australien qui a prêté serment devant l'adjoint du maire de Sydney, en Australie.

Je lui ai dit alors qu'à ma connaissance, nous n'avions pas encore commencé à expulser les Australiens, et j'ai ajouté que j'irais voir les fonctionnaires de l'immigration le lendemain matin. Je me suis rendu au ministère de l'Immigration, à Toronto, et j'y ai exposé les faits tels que je vous les ai racontés. J'ai demandé combien d'Australiens nous avions expulsés ces dernières années. Les fonctionnaires ne se rappelaient pas d'avoir expulsé des Australiens récemment, mais ils ont fait un appel téléphonique et à ma grande surprise...

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

M. Lewis: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de parler longuement, mais il me semble...

M. McCleave: Que le député poursuive.

M. Lewis: Si les membres du comité consentent à permettre au député d'York-Humber de terminer son discours, je reprendrai volontiers mon siège, quitte à prendre la parole après.

M. le vice-président adjoint: Le comité consent-il à l'unanimité à ce que le député termine ses remarques?

Des voix: Entendu.

M. Cowan: Merci, monsieur le président. Je veux aussi remercier les députés de leur collaboration. Comme nous sommes en comité plénier, je comptais être interrompu et recommencer ensuite mes observations. Si le comité consent à l'unanimité à ce que je poursuive mes remarques maintenant, je le ferai. Je remercie le député d'York-Sud de sa collaboration.

Comme ce garçon, originaire d'Europe centrale, était citoyen australien, j'ai été informer les fonctionnaires de l'immigration qu'ils allaient expulser un citoyen australien. Comme je n'avais jamais entendu parler d'un cas pareil, j'ai demandé combien de citoyens australiens avaient été expulsés depuis 18 mois. Ils m'ont répondu qu'il y en avait très

peu. Je me suis réjoui de cette nouvelle. Quoi qu'il en soit, ils ont téléphoné et, après une longue conversation à voix basse, ils m'ont informé qu'ils permettraient à cet Australien de demeurer à Toronto vu qu'il y avait une pénurie de coiffeurs dans cette ville. Ils ont rempli les formules nécessaires et tout s'est arrangé pour le mieux.

C'est à peu près à cette époque que je me suis rendu compte de ce qui se passait. Cet homme d'Europe centrale est célibataire. Il y a sept ans, il a émigré en Australie avec son père. C'est dans ce dernier pays qu'il apprit son métier, où il a fini par exceller. Il est venu au Canada en 1967, seul, sans son père qui doit avoir entre 50 et 60 ans. On doit se rappeler que l'Australie mobilise les citoyens australiens et les sujets britanniques pour les envoyer combattre au Vietnam. Il n'y a pas de mobilisation au Canada, ni pour la guerre au Vietnam, ni pour aucune autre guerre. Et voilà que ce citoyen australien avait résidé en Australie pendant sept ans. Il a obtenu la citoyenneté australienne après cinq ans de résidence dans ce pays. Citoyen australien, il est maintenant un immigrant reçu en bonne et due forme dans le Dominion du Canada.

● (4.40 p.m.)

Et le Grec? Il ne veut pas retrouver la révolution en Grèce, mais le ministère de l'Immigration se soucie-t-il de lui? Nous ne protégeons que les gens qui refusent d'être conscrits pour aller à la guerre au Vietnam. Nous sommes peut-être un refuge pour les Américains qui fuient la mobilisation, mais là n'est pas la question. Il s'agit pour l'instant d'un citoyen australien que le ministère de l'Immigration a admis comme immigrant reçu parce qu'on manque de coiffeurs à Toronto. De toute évidence, on ne manque pas d'employés de restaurant puisque les fonctionnaires de l'Immigration disent aux Grecs de retourner dans leur pays. Si une guerre éclate avec la Turquie, nous retirerons nos troupes de Chypre, mais nous voudrions que quelqu'un résiste aux Turcs et il semble que les Grecs qui viennent au Canada feront de la bonne chair à canon.

Je ne vois pas comment nous pouvons refuser l'entrée dans notre pays de ce Grec de 39 ans à cause du nombre de points qu'il obtient. Je n'ai pu assister aux réunions du comité de l'immigration. Toutefois, j'en ai lu des comptes rendus dans les journaux et j'ai discuté de certaines audiences avec le député de Cartier, coprésident du comité de l'immigration. M¹¹° Scott, nouvelle présidente de la Commission